

ÇA S'EST PASSÉ À MARSEILLE, CITÉ DES MARRONNIERS (14')

Il y a deux ans, Rayanne, 14 ans, tombait sous les balles des trafiquants

Rayanne aurait dû avoir 16 ans cette année. Pour faire vivre sa mémoire, sa tante Laetitia dresse le portrait de ce gamin des Marronniers, "turbulent mais plein de vie", fauché par les dealers.

À côté de la tombe de Rayanne entourée de fleurs, des petites maquettes de motos ont été déposées sous un cœur sculpté dans la pierre où l'on peut lire ces initiales : RR 46. "C'est une référence au modèle de moto que conduisait son idole, le pilote Valentino Rossi. C'est aussi comme ça qu'il se faisait appeler par ses copains sur les réseaux sociaux. La moto, les scooters, c'était toute sa vie", témoigne sa tante, Laetitia Linon.



Laetitia devant le mur des défunts installé en 2022 à la cité des associations de Marseille. /PHOTO DR

Vendredi dernier, cela faisait tout juste deux ans que son neveu a été assassiné. Le 18 août 2021, peu avant 22h, une fusillade éclate sur un point de deal de la cité marseillaise des Marronniers (14'). Rayanne se trouve dehors avec un ami du même âge. Il vient de quitter sa grand-mère et son cousin de 20 ans qui rentre tout juste du travail. Au pied de son immeuble, il est criblé de sept balles de fusil d'assaut. Une "victime collatérale" des trafics qui devenait pour la police le onzième mort de l'année 2021 associé à la guerre de la drogue.

Engagée aux côtés des familles de victimes avec le collectif Alehan, Laetitia rappelle d'abord que Rayanne n'était pas l'un des jeunes désoeuivrés attrapés pour faire les "choufs", ces guetteurs recruti-

tés de plus en plus jeunes par les trafiquants. L'adolescent n'avait aucun casier judiciaire, il était scolarisé, entou-

Né à la Conception le 31 octobre 2006, il aura toujours vécu aux Marronniers. "Il est mort là où il est né", résume Laetitia entre deux silences.

Rayanne vivait avec sa mère, agent de service hospitalier, sa grand-mère et sa grande sœur Sofia, qui a eu 20 ans en juillet. "Pour elle, ça a été un an de dépression après la mort du petit, elle est restée enfermée dans sa chambre, cloîtrée. Elle venait d'avoir le bac quand son petit frère est décédé. On n'a pas voulu la brusquer alors on lui a laissé le temps... Cette année elle s'est reprise et a recommencé à travailler pour devenir auxiliaire de puériculture."

Une famille soudée
Rayanne venait lui de réussir son année de 4^e au collège Marie-Laurentin et devait intégrer à la rentrée une troisième professionnelle. Une fierté pour ses parents après une scolarité en dents de scie. "Il a été diagnostiqué sur le tard mais c'était un gamin hyperactif. Ils avaient mis en place un emploi du temps adapté pour

lui. Malgré ça il a eu de bonnes notes et a bien fini l'année. Il avait été accepté dans un lycée de la Valentine."

Le soir de sa mort, la maman de Rayanne était encore au travail, dans une clinique du 5^e arrondissement. Laetitia venait, elle, de quitter Marseille pour prendre ses premiers jours de congé de-

puis quatre ans. "Je m'en suis voulu, à me répéter que si j'avais été là, il serait monté chez moi comme d'habitude pour jouer à la PlayStation. Tu n'arrêtes pas de te dire peut-être que si..."
Aux funérailles de l'adolescent, plus de 200 personnes sont venues lui rendre hommage, dont beaucoup d'enfants, des copains et copines du quartier. "On a su après sa mort qu'il avait plein de petites amies, parce qu'à son enterrement, elles sont toutes venues revendiquer leur titre!", sourit Laetitia. Étaient aussi présents la CPE et la principale du collège, plusieurs professeurs ainsi que son éducateur.

"À sa mort, lui est parti six mois en arrêt maladie. Ils s'étaient connus deux ans avant et pour Rayanne, leur rencontre a été un élément déclencheur : il lui faisait faire de l'escalade, du motocross,



Rayanne à neuf ans. Sa famille n'a pas souhaité voir publiée une photo plus récente. /PHOTO DR

Pour vous dire à quel point ils étaient fusionnels, ma mère lui a même laissé un de ses survêtements en souvenir..."

Deux ans après, où en est l'enquête sur le meurtre de l'adolescent? "On a demandé à rencontrer le juge d'instruction. Ça nous a été accordé d'après l'avocat, maintenant on attend une date. Il n'y a toujours pas eu d'interpellation, de garde à vue", affirme Laetitia,

selon qui la famille n'a qu'une peur, "voir l'enquête clôturée, comme c'est arrivé à beaucoup de proches endeuillés de notre collectif. Il y a de plus en plus d'enquêtes classées sans suite mais quand on voit le déferlement de fusillades actuellement, comment voulez-vous que les enquêteurs puissent travailler dignement?"

Jolan ZAPARTY

Macron adresse une vidéo d'excuses, la famille attend le démenti officiel

En plus des relances régulières à la justice, la famille de Rayanne affirme qu'elle a aussi dû se battre pour faire respecter la mémoire de son enfant disparu.

Moins d'un mois après son assassinat, le 2 septembre 2021, Emmanuel Macron était à Marseille pour annoncer les premières mesures du plan Marseille en grand. Ce jour-là, devant un parterre d'invités, le chef

de l'État déclarait au détour d'une tirade consacrée à l'éducation: "Ce qui est insupportable, c'est qu'un jeune garçon de 14 ans se retrouve hors de l'école à faire ce qu'il était en train de faire..."

Pour ses proches, la colère s'était alors ajoutée au deuil: le Président venait de laisser entendre que Rayanne était déscolarisé et impliqué dans les trafics. Oubliant

peut-être que son meurtre avait eu lieu pendant les grandes vacances scolaires, l'un de ces soirs d'été où tous les gamins de France jouent dehors avec leurs copains.

Rétropédalage feutré de l'État
Laetitia Linon n'avait pas oublié. Aussi, quand Emmanuel Macron est revenu en juillet pour annoncer le deuxième volet du plan Marseille

en grand, elle a réclamé des excuses pour sa famille. La tante de Rayanne les obtenait en partie: lors de notre dernière rencontre, elle nous montrait une courte vidéo, filmée avec son portable, dans laquelle le chef de l'État, face caméra, dit regretter d'avoir pu heurter la famille. Quasiment deux ans après, elle parle d'un premier pas. "Mais cela reste des aveux en privé. Nous demandons toujours des excuses officielles. Nous ne lâcherons rien", explique Laetitia Linon. D'autant que ce communiqué pourrait, dit-elle, venir compléter le dossier d'instruction sur le meurtre de son neveu.



/PHOTO FRÉDÉRIC SPEICH
Jo.Z.

L'INTERVIEW FABRICE RIZZOLI, COFONDATEUR DE L'ASSOCIATION CRIM'HALT

"Il faut reconnaître en France le statut de victime innocente"

Fabrice Rizzoli est le cofondateur de l'association Crim'halt créée en 2014. Il est enseignant universitaire, spécialiste de la grande criminalité, et se bat pour la reconnaissance en France d'un statut de "victime innocente" sur le modèle italien. Explications.

Rayanne est, dites-vous, le cas typique de ce qu'on peut appeler une "victime innocente". Pouvez-vous expliquer à quoi cette dénomination fait référence?

En Italie, depuis une quarantaine d'années, des associations antimafia, notamment siciliennes, recensent le nombre de victimes innocentes dans le pays. Entre les victimes de balles perdues, les policiers et magistrats assassinés ou les cas de vengeances transversales, on en recense là-bas près d'un millier. Avec cette démarche de recenser

mais aussi nommer ces victimes, il y a la volonté de défendre leur mémoire et d'obtenir justice parce que ce qui arrivait souvent était que les meurtres mafieux étaient frappés d'impunité. En faisant en sorte qu'on ne les oublie pas dans l'opinion, on contribue

« En défendant la mémoire des victimes innocentes, on protège aussi les vivants. »
FABRICE RIZZOLI

aussi à garder ouvertes les enquêtes. Aussi en Italie, depuis 1996, sous l'impulsion du réseau d'associations antimafia Libera, le premier jour du printemps, le 21 mars, est une journée nationale de la mémoire dédiée au souvenir des victimes innocentes du crime organisé.

Pourquoi est-ce si important selon vous de continuer à faire vivre la mémoire de ces victimes?

Un premier point important, c'est qu'il y en a tellement qu'on finit par les oublier. Beaucoup d'experts ou de journalistes, et c'est normal, s'intéressent aux gangsters mais ne parlent que très rarement des victimes. En se concentrant sur leur violence, le fait que la drogue rapporte beaucoup d'argent... On nourrit l'idée de leur toute-puissance et de l'incapacité à agir de l'État, du



sentiment d'impunité pour les familles. En parlant des victimes innocentes, en changeant la manière d'en parler dans l'opinion, on crée une implication des citoyens contre le crime organisé.

Quel est l'intérêt pour les familles?

Ici à Marseille, on ne peut pas mettre sur le même plan un jeune homme de 30 ans assassiné parce qu'il était impliqué dans un réseau de drogue et Kawtar, cette jeune bachelière de 17 ans qui allait entrer à la Sorbonne et dont le seul tort est d'être montée dans une voiture où se trouvait la cible de ses meurtriers. Qu'on se comprenne bien, l'objectif n'est pas de dire qu'il y aurait des citoyens de seconde zone, ni qu'aucune de ces victimes mériterait de mourir. Mais il est normal de faire la distinction. En Italie, il existe un processus ju-

ridico-administratif de désignation des victimes innocentes: selon divers critères, policiers et magistrats statuent sur cette décision. Il existe certains droits afférents pour que les familles puissent relever la tête et n'aient plus ce sentiment de double peine. Ce peut être des facilités d'accompagnement psychologique et de la justice, d'indemnisation, d'accès à l'emploi... Au-delà du symbole et de la réhabilitation sociale qui est aussi très importante.

Ce qu'a démontré l'État italien, précisément, c'est que de travailler sur les victimes innocentes, associé à d'autres outils bien sûr, permet de faire reculer la violence en général des réseaux criminels. Pour résumer, en défendant la mémoire des victimes innocentes, on protège aussi les vivants.

Jo.Z.